les conséquences de l'accident pour M. Roujon et pour M. Vidal seront fort légères. C'est une véritable chance que M. Loubet n'ait pas été atteint par le cheval.

AU VATICAN

Rome. — Une grotte de Lourdes vient d'être construite dans les jardins du Vatican avec le produit des offrandes des catholiques français.

Dimanche matin, à 10 h. 1/2, le Pape, suivi de sa cour pontificale, est descendu dans les jardins où il a procédé à la bénédiction de la grotte.

Tous les membres du Sacré-Collège, l'ambassadeur de France, les membres du corps diplomatique et un public d'élite assistaient à cette cérémonie qui fut grandiose et pittoresque.

Le temps était superbe, le Pape était en excellente santé.

LILLE

Basilique Notre-Dame de la Treille

CHRONIQUE DES TRAVAUX

Les travaux actuellement en cours ont pour but de terminer les deux chapelles rayonnantes de gauche, celle de Sainte Anne et de Charles-le-Bon, ainsi que le déambulatoire. Ces deux chapelles recevront, c'est bien entendu, leur toiture définitive, ainsi que les deux chapelles de droite ont reçu la leur, il y a deux années.

Mais le déambulatoire, lui, pouvait être et avait été prévu, une fois achevé, abrité par une couverture provisoire, une plate-forme, ou à peu près, ne nécessitant pas de surélévation de mur d'un côté, une plate-forme établie au-dessus de la voûte, juste avec la pente indispensable.

Or, le projet définitif concernant la couverture dudit déambulatoire, comporte un toit d'une seule pente, d'un seul versant, rappelant, en tant que forme, celle d'un appentis, ou encore d'un toit ordinaire de véranda ou de marquise.

Pour obtenir une couverture semblable, il faut que l'un des murs délimitant la surface à couvrir soit plus élevé que les autres, afin de recevoir la partie haute du toit. Dans la circonstance présente, le mur à élever, c'est celui du triforium, c'est-à-dire le mur montant au-dessus des grands arcs qui réunissent les piles séparant le chœur futur du déambulatoire.

Au point de vue aspect, le triforium c'est la galerie formée d'une succession d'arcatures qui passe et court au-dessus des arcs dont il vient d'être fait mention. Il s'élève jusqu'à la naissance des grandes fenêtres de tout en haut, les fenêtres de la claire-voie. Le triforium se rencontre dans toutes nos cathédrales.

La Commission, dans sa séance mensuelle d'avril, a décidé l'exécution de ce triforium en supplément et dans le même délai de temps que celui accordé pour l'achèvement des deux chapelles de gauche et des cinq travées du déambulatoire.

Cette décision comporte deux conséquences heureuses : 1° La toiture provisoire est évitée ; 2° La Commission pourra, lors de la terminaison des travaux en cours, décider de remonter le plafond du sanctuaire futur, à hauteur de la corniche de couronnement du triforium, et cela pour l'espace correspondant aux cinq travées indiquées ci-dessus.

Il en résultera qu'au moins pour cette faible étendue de la construction, la hauteur atteinte par la construction sera les 5/8 de celle définitive sous voûte.

COURSES DE LILLE

La quatrième réunion de la Société des Courses a été favorisée par le beau temps, aussi il y avait foule et un grand nombre de jolies toilettes claires au pesage. Remarqué : MM. Emile Sarive, conseiller général, Franchomme, conseiller d'arrondissement; général Farré, colonel de Fontanges; M. Wuillaume, consul de Belgique, un très grand nombre d'officiers et de notabilités lilloises et du département.

L'excellente musique du 43e a donné pendant les courses un très joli concert.

Les épreuves ont été très intéressantes ; il y a malheureusement, plusieurs accidents qui, espérons-le, n'auront pas de suites très graves.

Voici le compte-rendu détaillé :

Prix du Chemin Vert (course plate) 1800 mètres environ, 6 inscrits, 4 partants. — Ortolius part en tête, en face des tribunes il a quelqu'avance sur les autres. En face du café des Fleurs Rabelais se rapproche et une lutte assez vive s'engage jusqu'au poteau. Miss-Bouncer a tenté vainement de se rapprocher des deux premiers.

Ortolius a fini premier à 3/4 de longueur de Rabelais ; le troisième est Miss-Bouncer à six longueurs.

Prix des Dames, course de haies, 12 inscrits 8 partants 3.000 m. — Deux tours de piste. A la fin du premier tour, Sylphide qui a mené est distancé par Stello qui prend la tête menacé près du Café des Fleurs par La Gueuse et surtout par Jacasse ; mais à l'obstacle précédant le dernier tournant, le jockey de ce dernier cheval manque d'être désarçonné et, par suite, le cheval rétrograde quelque peu ; il revient énergiquement mais ne peut que finir second « dead-heat » avec La Gueuse.

1er Stello à quatre longueurs de Jacasse et La Gueuse 2e.

Beyzade, à M. P. Esnault-Pelterie, est tombé « claqué » (tendon de la jambe foulé) devant les tribunes ; il est rentré boiteux au pesage.

Steeple-chase militaire (officiers), 3.000 mètres, 13 inscrits, 4 officiers se présentent au départ. MM. le général Ferré et de Fontanges, colonel du 19e chasseurs, président du pesage et du jury. Beau départ et course très disputée. Le saut de la rivière a été très applaudi. Magda était à ce moment premier. La lutte s'est continuée très ardente et a été suivie avec beaucoup d'intérêt, notamment au pesage dont les tribunes sont combles. Après le saut de la dernière haie s'engage une lutte passionnante qui se termine par la victoire de Buissonnet à une encolure seulement de Fastueuse ; la troisième, Ondine, est à dix longueurs du deuxième.

Prix de Bellone (sous-officiers), 1800 m., pas de rivière. 9 inscrits, 6 partants, tous du 19e chasseurs. — La course est menée très vite ; dès le début Dragon se détache et part à grande allure, il va mener tout le temps grand train. Au Café des Fleurs, il est quelque peu menacé par Gavroche, mais en sautant le cheval touche la barrière fixe et tombe avec son cavalier.

Maquis, qui suit de près vient menacer sérieusement Dragon qui finit par l'emporter.

1er Dragon (M. Ansel, maréchal des logis-chef) à une courte tête de Maquis (M. Gros, maréchal des logis-chef) ; le 3e Omnium (M. Savignoni, maréchal des logis) suit à une demi-longueur.

Le cavalier de Gavroche, M. Parsy, adjudant au 19e chasseurs, a pu se rendre à pied à l'infirmerie où il a reçu les soins de MM. les docteurs Dubar et Potel et de MM. les médecins-majors Barrois du 43e et Gras du 127e ; il a une forte contusion à l'épaule droite et quelques ecchymoses au côté droit de la tête produits par un treillage en fil de fer. MM. les colonel et lieutenant-colonel du 19 chasseurs ont tenu à s'assurer des conséquences de la chute.

Prix du Bois, steeple-chase gentlemen, 2.000 fr., 4.000 m., 13 inscrits, 7 partants. — C'est Psaltérion qui est en tête du peloton. Au saut de la rivière, Jacasse glisse et désarçonne son cavalier, qui tombe sur la tête, se relève et refuse toute aide pour se rendre à l'infirmerie.

A la barrière fixe, Psaltérion, qui était en très bonne position, touche l'obstacle et projette rudement son cavalier sur le sol. L'émotion est assez vive, car on voit les employés de la Société des Courses courir chercher une civière.

La première place a été pour Conquête, à six longueurs de Parce que ; 3e, Actéon ; 4e, Pomponnette.

Pendant ce temps, MM. les docteurs Dubar et Potel donnaient leurs soins au gentleman qui montait Jacasse, M. Missonne, d'Arras ; ils constataient une commotion cérébrale et une contusion des muscles de la nuque.

Après la course, on apportait sur un brancard le cavalier de Psaltérion, M. de Bobet, lieutenant au 3e chasseurs, à Abbeville ; il a reçu les soins de deux docteurs et de M. Gras, médecin-major au 127e de ligne, qui constatèrent une luxation du fémur gauche en haut et en arrière.

Les deux blessés sont partis de Lille, hier soir, par le rapide de 7 heures, M. Missonne pour Arras, M. de Bobet pour Paris ; ce dernier a dû être transporté à la gare sur un brancard, et le passage de la civière a provoqué une assez vive émotion en ville.

***

MM. Dubar et Potel ont été — malheureusement — très occupés, hier ; en effet, indépendamment des trois blessés dont nous parlons plus haut, ils ont eu à donner leurs soins à une dame, qui a eu la première phalange de l'auriculaire gauche écrasée.

La réunion a pris fin à 5 h. 1/2.

Le défilé des voitures avait attiré une foule de curieux, mais il faisait une poussière ! ce qu'on a déploré l'absence des arrosoirs municipaux !!

***

Nous nous permettrons d'émettre une idée.

On a vu plus haut qu'il a fallu transporter sur une civière un blessé qui demandait à être conduit à la gare.

L'administration militaire dont le concours est si apprécié — et nous ne serons pas les derniers à l'en féliciter — ne pourrait-elle pas assurer la présence à l'Hippodrome, à chaque réunion, d'une voiture d'ambulance militaire accompagnée d'infirmiers. Interpréter cette proposition comme une critique à l'adresse de la société des courses serait mal traduire notre pensée, mais il est évident que les infirmiers habitués à soigner les blessés seraient très utiles et le transport par voiture d'ambulance vaudrait mieux pour beaucoup de raisons, que celui sur une civière.

G. C.

Nos artistes au Salon. — Dans la liste des lauréats du Salon des Artistes français, nous sommes heureux de relever les noms de deux artistes qui intéressent notre région : MM. Mayeur, de Carvin, ancien grand prix de Rome, qui obtient une seconde médaille en gravure, et Edmond Pennequin, élève aux Beaux-Arts de Paris (que nous avons omis de mentionner dans la liste), qui obtient une médaille.

M. Edmond Pennequin a déjà obtenu des mentions honorables au Salon de 1899 et à l'Exposition universelle de 1900 ; il vient de remporter le prix Chenavard cette année et d'être admis en loge pour le grand prix de Rome. Ces nombreux et brillants succès sont de bon augure pour le résultat final dudit concours.

Nous adressons nos vives félicitations à ces deux artistes, ainsi qu'à leurs anciens professeurs, MM. Leroy et De Winter.

Grand concours national de pêche à la ligne. — Dimanche 8 juin 1902, à deux heures du soir, grand concours national de pêche à la ligne, subventionné par la municipalité et organisé par le syndicat des pêcheurs du département du Nord au Grand-Carré (près de la porte Saint-André).

1.000 francs de prix en espèces et médailles, objets d'art, articles de pêche, etc.

La revue des sociétés sera passée par la municipalité, à dix heures précises du matin, Boulevard des Ecoles.

Le président du syndicat est heureux d'annoncer qu'il vient d'obtenir de la bienveillance de l'administration de l'Exposition de Lille, demi tarif pour les pêcheurs munis de leur carte, pour les journées des 8 et 9 juin.

Grande exposition canine de Lille. — *Club Saint-Hubert*. — 21, 24 juin 1902, Esplanade de Lille. 215 classes, 80 prix d'honneur et prix spéciaux. Clôture des inscriptions le 4 juin. Secrétaire général, M. Auguste Caron, 64, rue d'Arras, à Seclin.

Société de géographie. — Mercredi prochain, à 8 h. 1/2, séance solennelle au profit des sinistrés de la Martinique.

Après l'allocution du Président et la lecture d'une poésie de circonstance de M. G. Houbron, il sera fait une conférence sur les Antilles volcaniques, par M. A. Merchier.

Le « Réveil Musical » s'est rendu, hier après-midi, rue Princesse, 7, chez M. Dubucq, membre d'honneur, pour y donner une aubade à l'occasion de la première communion de sa fillette. Un bouquet a été offert à la jeune communiante. M. et Mme Dubucq, très touchés, ont reçu fort aimablement les musiciens. Cette manifestation honore ceux qui en ont pris l'initiative et ceux qui en ont été l'objet.

Orage et pluie. — De larges gouttes de pluie d'orage se sont mises à tomber, dimanche soir vers 10 h. ; bientôt ce fut une abondante pluie d'orage et vers 1 h. 3/4 du matin un grand éclair accompagné d'un fort coup de tonnerre.

Pendant toute la nuit les éclairs dits de chaleur, furent le digne couronnement de l'après-dîner qui avait été d'une chaleur lourde et fatigante.

Et à 2 h. 1/2 l'orage reprend de plus belle. Capré continue d'avoir raison.

Le feu d'artifice qui devait avoir lieu lors des fêtes de Fives-Saint-Maurice, des dimanche et lundi de la Pentecote, a été tiré, dimanche soir ; il avait attiré une foule considérable qui a admiré les différentes pièces ; à signaler notamment : « L'Anglais et le Boer se disputant » ; la victoire du Boer a été très applaudie.

Accident. — L'agent de police Dosiers, de service place Philippe Lebon est tombé, en traversant la chaussée, et s'est fracturé le bras gauche. Le docteur Vandeputte a donné les premiers soins au blessé qui a ensuite été transporté en voiture de place, à son domicile.

Les petits faits. — Ont été arrêtés : Edouard Masselot, 24 ans, garçon de magasin, rue de la Clef, 8, pour vol de différents objets au préjudice de son patron, M. Bal, rue de Paris, 28.

— Henriette Beauvais, 22 ans, rue de Fives, 115, en vertu d'un mandat d'amener du parquet d'Arras, pour mauvais traitements à son enfant.

Etat-civil de Lille

Dragées et Boîtes pr **COMMUNIONS**
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, pe la Gare, **LILLE**

Naissances du 31 mai. — Georges Verbecke, rue Fombelle, 2. — Paul Riga, rue Fombelle, 30. — Léa Delsalle, avenue Termotte, 4. — Henriette Salvo, rue Léon-Gambetta, 32. — Emile Vandeneynde, rue Sainte-Barbe, 35.

Du 1er juin. Marcel Dubrulle, rue Guillaume-Werniers, 43. — André Taverniér, rue l'Ecole, 18. — Jules Gruson, rue du Plat, 54. — Alphonse Migeon, rue Fontenelle, 11. — Léontine Dujardin, cour Leclère, 5. — Germaine Declerck, cité Bacquet. — Suzanne Fouquet, cour Courtois, 1. — Gustave Hugot, rue Mexico, 82. — Jean Dorchy, rue de Dunkerque, 285. — Emile Delbarre, rue Gosselin, 23. — Hélène Petit, rue Saint-Sauveur, 39.

Décès du 31. — Mélanie Hennebique, 32 ans, célibataire, rue des Etaques, 63. — Louis Primen, 3 ans, cour Saint-Vincent, 31. — Hector Vanmeenen, 28 ans, célibataire, rue d'Iéna, 36 bis. — Evariste Maesschalck, 62 ans, époux de Pélagie Scherrens, rue Mazagran, 30. — Pierre Piquet, 65 ans, époux de Mathilde Claes, rue Mahieu, 11.

Du 1er juin — Lucienne Dehay, 15 mois, place Vanhoenacker, 11. — Marie Crépin, 7 mois, cour Dassonville, 2. — Julie Gueudré, 73 ans, épouse de Auguste Roussel, avenue Champon, 31. — Jules Dernoncourt, 68 ans, veuf de Nathalie Vandenbroeck, cour Julien. — Reine Crévillier, 73 ans, veuve de Jean Duflot, rue Palcal, 13. — Victorine Goemaere, 83 ans, épouse de Désiré Pierre, rue de la Vignette, 30. — Emélie Duthoit, 44 ans, veuve de Adolphe Morival, rue Charles-de-Muyssart, 21. — Frédéric Demeyer, 79 ans, veuf de Colette Deconninck, rue Carnot, 4. — Alfred Michez, 7 ans 1/2, rue du Curé-Saint-Sauveur, 30. — Albert Laheyne, 1 an, rue de la Baignerie, 12. — Léon Robillard, 37 ans, célibataire, place des Reigneaux, 2.

LOMME. — Jeune fille noyée. — Samedi soir, en suivant le canal, Théophile Lernould remarqua près de la Planche-à-Quesnoy un corps qui flottait. Il a été reconnu pour être celui de Zélia Cardon, 16 ans, rue du Marché, 5, à Lille. Cette jeune fille a quitté, mardi, le domicile paternel à la suite d'une remontrance. On ignore s'il y a suicide ou accident.

MONS-EN-BARŒUL. — La procession. — De par les ordres d'un maire farouche la procession du Saint-Sacrement ne peut se dérouler dans les rues du coquet village de Mons-en-Barœul.

Elle a eu lieu néanmoins, mais dans la propriété de M. Vandorpe-Grillet, sur la route de Lille à Roubaix.

Deux à trois mille personnes y assistaient, c'est-à-dire la majeure partie des habitants de la commune.

Après la messe solennelle chantée à neuf heures et demie, les paroissiens se sont rendus chez M. Vandorpe.

Deux magnifiques reposoirs avaient été édifiés sur les pelouses. Les allées du parc étaient semées d'un tapis de verdure et bordées de draperies, de bannières ou d'oriflammes.

En tête s'avançaient le suisse au brillant costume et les enfants de chœur. Venaient ensuite précédés de leur bannière, le groupe des enfants de Marie, vêtues de blanc, et portant une branche de Lys, le groupe de la Passion, celui du Rosaire, la fanfare de Mons-en-Barœul, dirigée par M. Massart, puis les chantres, enfin, des petites filles jetant des feuilles de roses devant le Saint-Sacrement et deux petits zouaves pontificaux avec leur drapeau.

Sous le dais, M. le Curé de Mons-en-Barœul, tenait l'ostensoir.

Derrière lui marchaient un groupe très nombreux d'hommes avec leur flambeau et tous les fidèles.

Avant de donner la dernière bénédiction, M. le Curé a prononcé une allocution, dans laquelle il a rappelé les circonstances de la transfiguration pour les comparer aux circonstances actuelles.

Il a également remercié ceux qui s'étaient dévoués pour donner à la « Fête-Dieu » tout son éclat, notamment M. Vandorpe-Grillet et les membres de la fanfare.

La cérémonie a pris fin à midi.

Etat-Civil de Mons-en-Barœul

Naissances du 26 mai. — Maximilienne Mariotta, rue Flanklin, 1.

Publications de mariages. — Entre : Lucien Trachart, boulanger à Lille, et Germaine Sarrazin, couturière, à Mons-en-Barœul. — Joseph Mondon, employé de commerce, à Lille, et Mélanie Letourneur, sans profession, à Mons-en-Barœul.

Etat-civil de Loos

Naissances du 19 mai : Pierre Briois. — Du 20 : Germaine Broquet. — Du 21 : Simonne Rogez. — Du 22 : Hélène Coucke. — Du 23 : Henri Duflot. — Du 25 : Georges Lemay. — Du 26 : Madeleine Boussemart.

Mariage du 29. — Entre : Oscar Mercier, armurier, rue de Béthune, 250, à Loos, et Germaine Millecamps, giletière, à Douai.

Décès du 24 : Pierre Decuyper, 13 mois. — Du 25 : François Olivier, 68 ans, époux de Clémence Doby. — Du 26 : Marie Berteaux, 21 ans 6 mois.

Etat-civil d'Haubourdin

Naissances du 17 mai : Marie Renard. — Du 18 : Adolphe Datiche. — Célestine Pottier. — Marguerite Moreau. — Du 20 : Joseph Colart. — Du 21 : Henri Caignet. Du 23 : Rosalie Pottier. — Du 26 : Louis Chapotard.

Décès du 18 mai : Sophie Duriez, 40 ans. — Bernadette Bole, 4 ans. — Cyrille Deroubaix, 19 mois. — Simonne Membœuf, 8 mois. — Du 19 : Astère Rouillier, 77 ans. — Du 21 : Henri Dansette, 10 mois. — Du 22 : Henri Desruelles, 56 ans. — Adrien Duflot, 79 ans. — Du 24 : Léon Desprez, 56 ans.

Etat-civil de La Madeleine

Naissances du 25 mai. — Gustave Lanco, rue de l'Espérance, 43. — Du 26 : Paul Dupont, impasse Bomart, 30. — Du 28 : Suzanne Decoulombier, rue Godefroy, 123. — Du 29 : Denise Ameloot, cour Frappé, 8.

Publications de mariages du 1er juin. — Ferdinand Libert, journalier, à Tourcoing, et Marie Libert, journalière, à La Madeleine. — Henri De Meulenaere, journalier, à Marcq-en-Barœul, et Marie Van der Haeghen, ménagère, à Lille.

Décès du 27 mai. — Rosalie Durdurez, 76 ans, cour Gouget.

Voir en 4e page le tableau des maisons de premier ordre.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 24, Grand-Rue

Paroisse Saint-Antoine de Padoue

Les pèlerinages du mois de juin

La Fraternité des Hommes du Tiers-Ordre Franciscain s'est rendu, hier matin, en pèlerinage en l'église Saint-Antoine de Padoue. La relation vraiment familiale des Tertiaires avec le Patron de la paroisse caractérisait ce pèlerinage fécondé par la parole ardente de M. le Curé et l'allocution de circonstance du R. P. Pascal. La symphonie et la chorale de la *Fraternité* se sont fait entendre dans les prières liturgiques et des cantiques.

— 2 juin, lundi à 8 h. du matin, pèlerinage de l'externat des Sœurs de la Sagesse de la paroisse Notre-Dame ; messe basse, chant par les élèves ;

— 3 juin, mardi à 8 h. 3/4, messe du pèlerinage de Bousbecque. Le chant par les jeunes filles de cette paroisse, célébrant M. le vicaire de Bousbecque ; à 9 h. du matin, 1e pèlerinage de la paroisse St-Sépulcre de Roubaix, messe basse célébrée par M. le curé de St-Sépulcre, avec chant par toute l'assistance.

La Fête-Dieu. — Comme nous l'avons annoncé, les catholiques roubaisiens n'ont pas renouvelé leur manifestation annuelle en vue du rétablissement des processions. La plupart d'entre eux ont pavoisé leurs maisons de drapeaux aux couleurs nationales et de bannières.

Dans les églises, grande affluence aux offices, et aux processions dans les églises beaucoup d'hommes formaient escorte au Saint-Sacrement.

Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne. — *Bureau syndical.* — Le Bureau syndical se réunira lundi 2 juin 1902, à dix heures précises, au siège du Syndicat, 22, rue de la Paix. — Ordre du jour : Admissions dans le Syndicat, usines syndiquées et dizaines libres et dans la Société de secours-mutuels Saint-Joseph ; siège syndical ; pensionnés ; observations au sujet de l'assemblée générale ; demandes diverses ; adhésion d'une nouvelle usine.

Une grande fête sportive. — Nous avons eu hier le plaisir d'assister à une des plus belles fêtes de boxe que Roubaix ait vue depuis bien longtemps.

Dès 3 heures 1/2, la salle de la société artistique de la rue de l'Alouette où va se dérouler cette magnifique séance, est comble.

La présidence est occupée par M. René Wibaux, le sympathique président de la Société « La Boxe Française », vice-président du « Nord-Touriste ». A ses côtés ont pris place MM. Delescluze, Leriche et un grand nombre de sportsmen de Roubaix.

A 4 heures précises, après que la Concordia-Harmonie eut exécuté quelques morceaux de musique, la série des assauts commença.

Professeurs et amateurs se sont véritablement surpassés, malgré la chaleur étouffante qui régnait dans la salle.

L'assaut entre le sympathique directeur de l'Académie de Boxe de Roubaix, M. J. Desruelles et M. Chabrier, professeur à Paris a été particulièrement intéressant autant par la science de M. Desruelles que par l'agilité de M. Chabrier. Une mention spéciale aux jeunes élèves Bolé et Crépel qui se sont fait applaudir dans un bel assaut.

M. Desruelles a fait une magnifique démonstration de la boxe française avec deux jeunes bambins âgés tout au plus d'une dizaine d'années et qui promettent de faire honneur à leur professeur.

Il ne faut pas oublier le bel assaut entre MM. Mainguet et Albert, tous deux professeurs à Paris ; le second très grand a l'avantage sur son adversaire qui lui a un jeu beaucoup plus fin et scientifique.

Le jeune professeur Desruelles et l'amateur Léon Pillard se sont fait applaudir par l'agilité et la science avec lesquelles ils se renvoyaient les coups.

Pour terminer il nous a été donné d'applaudir le roi des sauteurs, le célèbre Van Hooland qui a étonné l'assistance par l'agilité avec laquelle il sautait plusieurs personnes debout, éteignaient une chandelle avec la pointe des pieds à la hauteur de deux mètres, etc., etc.

Et même, comme dans une fête sportive, la charité ne perd par ses droits, sur l'iniative de M. René Wibaux, une quête faite par deux fillettes conduites par MM. Bole et Crépel, au profit des survivants du désastre de la Martinique a produit une somme de 105 fr. 90.

Ceux qui boivent trop. — Un peigneur, Léon Petit, 22 ans, demeurant rue Decreux, 148, a été arrêté, place de la Fosse-aux-Chênes, pour ivresse, outrages et rébellion envers l'agent Lochner.

— Un procès-verbal a été dressé à la charge de Victor Ghysels, 21 ans, maçon, demeurant rue Paul-Bert, 59, pour ivresse scandaleuse, rue de l'Epeule.

— Un journalier, Prosper Robin, 60 ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté, samedi soir, pour ivresse, vagabondage et mendicité.

Mendicité. — Un peigneur, Léon Libert, 56 ans, demeurant rue de Mouvaux, 23, a été arrêté pour mendicité.

Etat-civil de Roubaix

du 1er juin

Naissances. — Honoré Vanoverberghe, rue d'Antoing, cour Orange, 14. — Oscar Mulebecq, rue Blanchemaille. — Emile Verynck, rue de Denain, cour Diul luin, 22. — Alphonse Baron, rue Lalande, 34. — Suzanne Nys, rue Marc Seguin, 18. — André Pouilly, rue de Croix, cour Nuyts, 8.

Décès. — Judith Guelton, 16 jours, r. du Coq-Français, 182. — Louis Tiberghien, 47 ans, sans profession, rue St-Louis, 45. — Elisa Desvignes, 75 ans, retraitée, rue du Collège, 9. — Augustine Duhamel, 82 ans, sans profession, r. Saint-Jean, 51. — Gaston Dewitte, 3 ans, rue d'Alger, 83. — Yvonne Cacheteux, 1 an, rue Blanchemaille, 37.

Publications de mariages. — Henri Fache, 18 ans, apprêteur, rue Labruyère, 68 et Julienne Vermeulen, 18 ans, dambrocheuse, place du Progrès, 9. — Julien Vanleugenhaghe, 24 ans, tisserand, rue de l'Alma, cour Decock, 6 et Julienne Mattion, 20 ans, doubleuse, rue de l'Alma, cour Carpentier, 11. — Léon Coetsier, 27 ans, employé de commerce, rue du Coq-Français, 146 et Gabrielle Vroman, 23 ans, piqurière, rue Decrème, 151. — Fernand Joly, 27 ans, professeur de musique, rue de France, 124 et Alice Tesse, 21 ans, sans profession, rue de l'Alma, 240. — Henri Lefebvre, 29 ans, peigneur, rue St-Louis, cour veuve Lefebvre, 2 et Marie Gilmont, 19 ans, soigneuse, rue St-Louis, même cour.

François Steenweg, 26 ans, débourreur, rue Ste-Elisabeth, cour Lahutte, 4 et Rosalie Six, 20 ans, soigneuse, rue Ste-Elisabeth, cour Lahutte 5. — Jean Martin, 25 ans, mécanicien, rue du Tilleul, 282 et Eugénie Desquiens, 26 ans, doubleuse, rue Alfred de Musset, 26. — Eugène Wattinne, 26 ans, industriel à Lille et Madeleine Droulers, 19 ans, sans prof., Grande-Rue, 103. — Octave Aelgoet, 27 ans, magasinier, rue Saint-Laurent, 28 et Fidéline Monier, 24 ans, visiteuse, rue de l'Alma, cour Carpentier. — Henri Montois, 24 ans, ébéniste, rue Galvani, 1 et Maria Desreux, 25 ans, sans prof., à Ascq.

François Renard, 31 ans, apprêteur, rue Cugnot, 22 et Céline Gérard, 24 ans, repasseuse, à Croix. — Charles Van Laere, 21 ans, rattacheur, rue de l'Ommelet, cour Dispa, 6 et Marie Buijs, 19 ans, soigneuse, à Wattrelos. — Arthur Hulot, 23 ans, tourneur en fer, rue des Sept-Ponts, fort Masure, 9 et Adèle Barre, 21 ans, rattacheuse, à Tourcoing. — Eugène Vandenberghe, 23 ans, commis, rue St-Roch, 14 et Mathilde Adriaensen, 21 ans, sans profession, à Anvers. — Emile Vanneste, 38 ans, fondeur, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 8 et Pauline Beun, 41 ans, rattacheuse, rue de Denain, 44.

Jules Druyts, 31 ans, garçon brasseur, rue Désaix, 27, et Eugénie Bruffaerts, 35 ans, cabaretière, rue Hoche, 87. — Victor Vandevoode, 23 ans, teinturier, rue Archimède, cour Destailleur, et Ermina Josson, 21 ans, dévideuse, boulevard de Metz, 88. — Louis Crochon, 30 ans, teinturier, rue Sainte-Elisabeth, 16, et Louise Décarpentry, 28 ans, éplucheuse, rue Béranger. — Fernand Libert, 24 ans, journalier, à Roubaix, et Marthe Libert, 20 ans, journalière, à La Madeleine. — Henri Dumazy, 40 ans, laveur, à Wattrelos, et Rosine Duforeau, 37 ans, soigneuse, à Wattrelos.

CROIX

AU CONSEIL MUNICIPAL

Un compte administratif peu admiré. — En déficit. — Plusieurs tempêtes socialistes. — On va presque se battre. — Le citoyen Desbarbieux est content tout de même. — Cela ne suffit pas pour éclaircir les comptes. — Les électeurs socialistes peuvent être contents.

Conformément à la loi, M. le Maire se retire ; la présidence est occupée par M. Forter, adjoint. M. Dubourg, avant toutes choses, fait remarquer que les prescriptions légales sont violées, les pièces comptables n'étant pas présentées au Conseil.

M. Lecrinier, adjoint, fait rapport au nom de la Commission des finances sur le compte administratif du maire.

Les recettes s'élèvent à 195.098 fr. 07 et les dépenses à 197.200 fr. 36. L'excédent de dépenses est donc de 2.103 fr. 29 ; mais, comme le reliquat de l'exercice précédent était de 17.878 fr. 78, le reliquat définitif de l'exercice 1901 est de 15 774 fr. 49.

M. Deleporte. — D'après votre budget lui-même, il vous reste à payer un total de 29.469 fr. ; vous ne pouvez pas dire que vous avez 15.774 fr. de disponibles ; dites plutôt que vous êtes en déficit.

M. Lecrinier, rapporteur, répond au conseiller par des plaisanteries.

M. Deleporte. — C'est un budget tape-à-l'œil ; vous ne me répondez pas.

M. Deleu appuie la remarque de son collègue et fait ressortir le déficit.

M. Forter. — Nous avons été cinq mois sans avoir d'argent.

M. Deleporte. — Vous répondez à côté. Vos comptes ne sont pas justes.

M. Forter. — Nous savons d'avance que vous allez voter contre.

M. Bonnier. — Tous ceux qui voteront pour, ne savent pas ce qu'ils font. (Huées à gauche.)

M. Dubourg. — Nous avons relevé des irrégularités.

M. Lecrinier. — Citez-les.

M. Dubourg. — Mais vous refusez de nous écouter. Ce n'est pas le moment de nous tourner en ridicule ; en tous cas, nous ferons tenir nos protestations à M. le Préfet. Plus que jamais, nous affirmons que la commune est en déficit et ce déficit est plus important encore que celui que vous avouez dans votre compte administratif. Vous devez y ajouter les 1.930 francs de côtes irrécouvrables, les 416 francs des réservistes qui ne vous appartiennent pas ; en sorte que le déficit réel est de 2.678 francs. Et peut-être aurez-vous encore à proposer des crédits nouveaux pour payer certaines dettes dont vous évitez de parler. En présence de cette situation et de votre refus de nous présenter les mandats, nous nous refusons à accepter votre compte administratif, comme vos propositions pour le budget additionnel. A vous, messieurs de la majorité, de sanctionner le déficit.

Pendant la lecture de la protestation de M. Dubourg, les collectivistes ne cessent de lancer des quolibets ; ils accueillent la fin par des bravos ironiques. M. Dubourg, en terminant, leur fait cette réplique : « Vous faites beaucoup de bruit ; mais il n'y en a pas un parmi vous qui comprenne grand'chose. » — M. Lecrinier : « Vous n'y connaissez rien. »

M. Kimpe déclare vouloir vider la question. « M. Dubourg, dit-il, le canotier des réactionnaires, a publié dans le *Journal de Roubaix* une lettre où il est dit que j'ai voté avec lui sur la question de l'assistance médicale gratuite, où le citoyen Desbarbieux était accusé d'avoir employé des fonds en faveur d'un contribuable. J'ai voté, non parce que le maire aurait secouru un malheureux, mais parce qu'il l'a fait de sa propre autorité. Dans un autre article du *Courrier de Tourcoing*. M. Dubourg demande si le chef du parti collectiviste laissera son bourage à la maison quand il s'agira du compte administratif. Eh bien ! oui, je l'ai laissé à la maison. Je ne veux pas faire le jeu de ces réactionnaires ; mais quand il s'agira de vous faire disparaître, vous et la société, je le reprendrai, mon courage. »

Des applaudissements accueillent cette tirade. Le citoyen Kimpe de plus en plus animé : Sachez qu'on ne pêche pas les socialistes comme des poissons ; ce n'est pas comme ça qu'on les attire. Au reste, vous êtes six fantômes, six mouchards de la Préfecture.

M. Dubourg se défend d'avoir écrit l'article du *Courrier de Tourcoing*.

M. Kimpe. — C'est peut-être M. Deleu ; avec six comme vous on peut faire « un vieil habitant de Croix ». Je vous le répète, on ne pêche pas les socialistes.

M. Deleporte. — Ce sont les plus grands fumistes. (Rires et protestations).

M. Forter. — Je vais mettre aux voix le compte administratif.

M. Bonnier. — On va voir les incapables.

Le compte administratif est adopté par tous les collectivistes ; la minorité vote contre.

Il est 9 h. 40 lorsque le maire rentre en séance. Aussitôt, il propose l'acceptation du compte de gestion présenté par le receveur municipal.

M. Deleu. — Nous n'avons pas accepté votre compte administratif ; nous ne pouvons pas approuver celui-ci.

M. Desbarbieux. — Ça me fait plaisir, cela, M. Deleu.

M. Deleporte, montrant les conseillers de gauche. — Tenez, voyez, ils rient tous.

Les injures recommencent de plus belle.

M. Watteau jette celle-ci à M. Deleporte : Calotin pur-sang.

M. Deleporte. — Tais-toi, grand c...

M. Watteau. — Oui, calotin.

M. Duforest. — On est ce qu'on veut, ça ne vous regarde pas.

M. Deleporte. — Vous êtes en majorité et vous voudriez nous faire partir, c'est honteux.

M. le Maire. — Si vous étiez en majorité, vous en feriez autant.

M. Deleporte, se levant avec vivacité. — En tous cas, nous ne ririons pas comme ça, ah, ah, ah, comme des bênets.

M. Watteau. — Tout ça va être au procès-verbal.

M. Deleporte. — On s'en f... de votre procès-verbal.

A ce moment, le citoyen Kimpe se dresse sur ses pieds et brandissant le bras vers M. Deleporte : — Avez-vous bientôt fini de dire des bêtises. Il y a longtemps assez.... — Le conseiller collectiviste se démène ; sa longue barbe et ses longs cheveux ont des mouvements désordonnés. Il devient menaçant, et fait même mine de se jeter sur M. Delporte. Son voisin, le citoyen Watteau, le retient difficilement, il le fait asseoir. Mais le conseiller collectiviste ne se calme pas : — Bande de mouchards, continue-t-il ; on ne doit pas discuter avec vous ; bande de c... Vous faites le jeu du Préfet et de la force publique.

Depuis deux ans que vous êtes ici, vous n'avez fait que des bêtises.

Les membres de la minorité ont pris le parti de rire des gros mots qu'on leur lance. Le maire se garde bien d'enrayer l'éloquence du citoyen Kimpe et la discussion continue sur le même ton. A la fin, M. Deleporte conclut : Ce sont des boniments de femme saoûle. De son côté, M. Kimpe fait entendre cette dernière menace : Il était temps qu'il se taise, je lui aurais f... ma main sur l'oreille.

Dieu m'attend... Ah ! que je vous aime, et combien en ce monde vous avez rempli ma vie... Mais la terre fuit sous mes pieds, l'avenir de l'éternité s'approche... Chaque jour me le montre plus près... Où allez-vous ? Où vous trouverai-je ? après avoir fait ma joie de votre présence, devrai-je me séparer de vous dans le monde mystérieux où les plus jeunes devancent souvent les plus vieux, et vers lequel il me semble que des ailes invisibles me poussent... Vous êtes bon et généreux, il ne vous manque que la foi... demandez-la, si vous n'avez point ce trésor céleste. Oh ! ajouta-t-elle en se penchant sur la poitrine du vieillard, il me semble que mon cœur, en battant si près du vôtre, devrait lui communiquer sa chaleur et l'illuminer de sa flamme.

— Enfant, dit le vieillard, ému jusqu'au fond du cœur, je crois en un être invisible, puissant, intelligent ; j'admire son œuvre et je la bénis ! Si ce culte de ma raison ne lui suffit pas, si cet hommage de mon esprit ne peut le satisfaire, je te le jure ici, par tout ce qui nous entoure, par cette nuit paisible, par ces astres étincelants, par l'harmonie de l'univers qui m'en révèle le créateur, par toi-même enfin, je le supplie de faire descendre ses clartés en mon sein pour que je le connaisse comme il veut être connu, et que je l'aime comme il veut être aimé !

— Quel que soit le prix qu'il mette à cette science céleste ?

— Quel qu'il soit. Je suis sincère ; je ne raille pas pour railler, et du jour où je rencontrerai comme bon, comme excellent ce que tu crois et que tu pratiques, j'honorerai à mon tour.

— Vous me le promettez, grand-père ?

— Je te le jure !

— Dans quelques semaines je vous rappellerai cette parole.

Elle fondit en larmes, se serra contre le cœur de son aïeul et y demeura immobile, jusqu'à ce que celui-ci, effrayé, l'appelât d'une voix douce.

Blandine ne répondit pas.

Monsieur de Valençay la prit dans ses bras et remonta la prairie en appelant au secours.

Blandine était évanouie.

Le médecin fut appelé.

Le comte était présent ; le docteur trouva un prétexte pour l'éloigner, et dit à Mme de Fiers :

— Cette enfant est perdue !

— Hélas ! je le pensais.

— Le mal est héréditaire dans sa famille ?

— Oui, monsieur.

— Cachez cette vérité au comte et à la malade.

— Il y a longtemps qu'elle connaît son état.

— S'en effraye-t-elle ?

— Non ; elle est pieuse comme un ange, mais elle aime beaucoup son grand-père et le trompe avec un courage héroïque.

— Pourra-t-il lui survivre ? demanda le docteur. Quand je l'ai vu les yeux désespérément attachés sur elle, je me suis dit que le même jour les verra mourir.

— Monsieur, demanda madame de Fiers, combien Blandine peut-elle vivre encore ?

— Jusqu'aux dernières feuilles.

La comtesse jeta un regard dans le jardin ; les arbres prenaient ces tons dorés et chauds, ces belles teintes automnales qui annoncent la fin de l'été.

Blandine s'était soulevée sur les oreillers et observait le médecin et la jeune femme.

— Madame, dit-elle, et vous, docteur, voulez-vous que je vous dise ce que vous pensez ?

— Quoi donc ? chère enfant, dit Mme de Fiers en s'avançant.

— Vous paraphrasez les vers de Millevoye... Allez, c'était un grand poète, mais il ne redoutait pas autant que sa mère vît sa tombe que je n'appréhende, moi, la lumière terrible qui va se faire dans l'âme de mon aïeul... Madame, mettez-moi du rouge, rangez mes cheveux, je vous prie ; docteur, rassurez-le, je l'entends.

— Le comte entrait.

— Pauvre grand-père, dit mademoiselle de Valençay, il me faut décidément renoncer aux promenades le soir... le voisinage de la rivière est très dangereux, m'a dit le docteur... à cause des brouillards... Je vais descendre au salon ; madame de Fiers jouera son morceau que j'ai sottement interrompu par une indisposition, et nous prendrons du thé.

Le médecin offrit son bras à la comtesse, et l'on passa au salon.

— Grand-père, dit Blandine, je vais vous chanter l'air d'*Il Giuramento*, sans les paroles... Elles sont vulgaires et profanes, tandis que la musique est divine.

Blandine chanta. Son âme vibrait tellement dans sa voix, qu'à chaque moment on l'eût crue prête à s'exhaler. Le docteur, les yeux mouillés de larmes et le cœur déchiré, lui imposa silence, et Blandine, embrassant Mme de Fiers, lui murmura à l'oreille :

— Je suis brisée, trouvez un prétexte pour que je me retire.

Mme de Fiers lui serra la main.

— Mon cher comte, dit-elle, quand on a entendu chanter les anges, la politique des hommes n'amuse plus guère... Vous voulez parler des affaires d'Italie au docteur, nous vous laissons.

LXXXV

La comtesse accompagna Blandine, puis elle écrivit quelques lettres. Avant de se coucher, elle voulut s'assurer si sa jeune amie reposait d'un sommeil paisible. Elle ouvrit la porte sans bruit et se dirigea vers le petit lit de la jeune fille. Blandine l'avait quitté ; la comtesse l'aperçut agenouillée et priant avec une ferveur angélique.

Blandine avait les yeux levés sur son crucifix, elle était vêtue d'un peignoir blanc, la lune laissait tomber sur elle des nappes de lumière... c'était une apparition céleste que cette enfant prête à quitter la vallée des larmes pour le paradis.

La comtesse la regardait et pensait :

Elle a dix-sept ans, moi vingt-cinq ; elle se meurt de la poitrine, maladie que je puis gagner en sortant d'un bal les épaules mal couvertes... elle part comme une exilée qui va rentrer dans sa patrie... Elle se présentera au Seigneur les mains pleines de bonnes œuvres, humble et pourtant confiante... Si je mourais, moi, qu'aurai-je à dire ? qu'ai-je fait de grand ou de bon ?

Il lui sembla entendre comme un froissement d'étoffes, un froissement de soie et de velours ; elle vit des toilettes et des toilettes encore... La coquetterie avait été son occupation, sa vie. La coquetterie l'avait sauvée du mal, mais elle l'avait empêchée de faire le bien.

Blandine n'avait songé qu'à rendre son âme blanche et pure, elle n'avait eu d'autre soin que d'embellir l'existence des autres ; tout un village la pleurerait... Mais si la comtesse mourait, elle, qui la regretterait ? ses fournisseurs. Elle avait été indifférente pour son mari, ses rivales prendraient sa place, elle serait oubliée demain...

Mais si madame de Fiers ne priait pas, c'est que nul ne lui avait enseigné la prière, qu'elle ne croyait ni utile ni consolante ; que, fille d'une mère futile, elle avait été futile à son tour. Préoccupée de sa toilette et ne ressentant d'autres plaisirs que celui d'humilier des femmes moins jolies et moins élégantes, sa vie s'était résumée jusque là en une question de volants, de dentelles, de fleurs de garnitures de robes... questions mesquines et étroites, en vérité, existence rapetissée quand elle la comparait à celle de cette enfant qui, tout le jour, luttait pour cacher sa souffrance, et qui, la nuit se levait pour prier Dieu. Madame de Fiers alla tout doucement se prosterner auprès du prie-Dieu de Blandine.

— Appelez-moi, Seigneur, dit la jeune fille avec un élan indicible, consolez ceux que je laisse ici..., et surtout, ô mon Dieu ! pour prix de mon immolation, éclairez-les et sauvez-les.

Quand elle se leva pour regagner sa couche, elle vit la comtesse qui pleurait.

Blandine l'embrassa avec effusion.

— Je m'apprête, lui dit-elle, je partirai bientôt... soyez tranquille, je penserai à vous...

— Cruelle fille ! répondit la comtesse, vous parlez de la mort avec allégresse.

— C'est une délivrance !

— Et ceux qui restent !

— Ils ont la certitude de rejoindre ceux qui s'en vont...

— Mon grand-père viendra, allez ! du haut du ciel je lui tendrai les bras, et il ne pourra refuser de monter... c'est si beau le ciel, si beau !

— Je n'ai jamais pu comprendre ce que vous nommez ainsi.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : G. Cléman.